

Equipe pédagogique		Mairie	Représentantes PEEP		Représentants FCPE	
Mme Bernard	Mme Phavorin	M. Knusmann	Mme Olivieri	Mme Marechal	Mme Dersoir	M. Brard
Mme Cugnetti	Mme Blot		Mme De Mauny	Mme Gancel	Mme Fontes	Mme Métayer
Mme Birgy	Mme Leroux		Mme Bertrand	Mme Huvet	Mme Flament	Mme Samuel
Mme D'Allens	Mme Flageule					

## Bilan de la rentrée



PS1	24 élèves = 23 PS + 1 TPS 1 TPS en + à partir de janvier
PS2	24 élèves = 23 PS + 1 TPS 1 TPS en + à partir de janvier
PS/MS	23 élèves = 7 PS + 16 MS
MS	26 élèves
MS/GS	24 élèves = 17 MS + 7 GS
GS1	25 élèves
GS2	25 élèves

La rentrée s'est bien passée. Les effectifs plus légers permettent l'accueil de TPS (Très Petite Section), élèves nés en 2011.

Mme Laldie en congé parental jusqu'au 20 Mars est remplacée par Mme Birgy. Si le congé parental est prolongé, nous n'avons pas de garantie que Mme Birgy assurera le prolongement du remplacement, même si tout le monde le souhaite. La décision revient à l'Inspection de circonscription.

La FCPE demande à ce que l'organisation de la rentrée soit prévue dès Juin pour que les parents des futurs PS puissent s'organiser à l'avance pour cette 1<sup>ère</sup> rentrée.

⇒ Mme Bernard assure que les parents étaient prévenus qu'il était souhaitable de poser la journée complète pour accompagner la rentrée de leur enfant. Elle n'a pas eu de réclamation de la part des parents sur ce sujet.

## Les mercredis travaillés



Le mercredi 11 juin 2014 sera travaillé pour rattraper le lundi 2 septembre 2013 qui aurait dû être jour de rentrée 2013.

Le pont de l'Ascension est soumis au vote du conseil d'école : vendredi 30 mai 2014 serait non travaillé et rattrapé le mercredi 28 mai, le jeudi 29 mai étant férié.

⇒ 10 votes pour / 0 vote contre / 5 abstentions.

Le pont sera confirmé sur la base des votes de tous les conseils d'école de la ville.

⇒ La FCPE rappelle que ce n'est pas aux parents de décider du calendrier scolaire et souhaite que le pont soit compris dans le calendrier scolaire national s'il doit être appliqué.

⇒ La FCPE demande à ce que la mairie puisse prévenir les associations proposant des activités périscolaires ces mercredis travaillés

## Le règlement intérieur



Le règlement intérieur mis à jour a été voté à l'unanimité des voix.

Il sera distribué aux parents contre signature.



## Les rythmes scolaires

La Mairie travaille désormais sur le contenu des activités périscolaires après que les horaires de la journée scolaire ont été arrêtés en Juillet 2013.

L'expérience de la ville sur le sujet est un atout pour l'application de la réforme en septembre 2014.

15h45	-	16h00	-	16h45	-	17h00	-	17h45	-	18h30
Sortie de classe		Activité			Goûter		Activité		Garderie	

2 activités de 45 mns seraient proposées tous les jours aux enfants après la sortie de la classe. Le goûter serait proposé entre les 2 activités. Une garderie serait assurée jusqu'à 18h30.

Les activités proposées restent à définir, sous le format du centre de loisir CLAVIM existant déjà aujourd'hui le mercredi. Des offres de services d'associations externes au CLAVIM sont également en cours d'évaluation par la mairie

Les équipements municipaux à proximité des écoles seront mis à disposition pour les activités (par exemple l'espace Icare)  
⇒ La FCPE souligne le fait que 45 mns ne permettent pas une activité très longue s'il faut compter le trajet.

Une contribution des familles devrait être mise en place pour ces activités, soumise au taux d'effort et au quotient familial.

⇒ La FCPE rappelle son souhait que la réforme puisse être mise en œuvre à budget constant pour les familles (la suppression des frais de garde du mercredi matin couvrant les frais des nouvelles activités sur les autres jours)

Ces activités pourraient commencer dès la 2<sup>ème</sup> semaine suivant la rentrée 2014.

Un groupe de travail réunissant la mairie, les directions des écoles, les représentants des parents d'élèves a été mis en place le 6 novembre pour affiner le projet et présenter le projet final à l'Académie en Avril qui validera le contenu pédagogique. La prochaine réunion est prévue en décembre.

Le format centre de loisirs permet de maintenir un taux d'encadrement supérieur à ce qui est autorisé par la loi encadrant le périscolaire.

## Les travaux



La rénovation du revêtement de la cour pour éviter les grandes flaques d'eau sera soumis à la commission des travaux de mars 2014.

Une nouvelle balançoire doit remplacer celle qui a été cassée. Mme Bernard continue de relancer le service concerné.

Les fuites persistantes dans la classe de Mme Phavorin font l'objet d'une procédure de recherche pour identifier la cause et être colmatées.

Les coussins protecteurs sur les montants du préau dans la cour sont commandés.

La PEEP demande à la mairie si la déviation de la route départementale (Bd Gambetta) vers la rue Vaudétard est toujours d'actualité.

⇒ Les travaux de canalisations ont été faits, mais c'est un projet du conseil général. La mairie n'a pas plus d'information à ce jour sur le calendrier concernant ce projet.

La FCPE alerte sur le fait que les enfants escaladent le muret et pourraient tomber.

⇒ L'équipe pédagogique surveille la cour et n'estime pas le risque suffisant pour justifier la sécurisation de l'endroit et empêcher l'accès.

La PEEP demande à ce que l'accès à la grille du fond de la cour soit plus empêché par des barrières ou par le remplacement de la grille par une porte opaque.

## ENT



Les codes utilisateurs pour les parents et les élèves ont été fournis à Mme Bernard. Mais la consigne a été donné par l'équipe de développement du projet de ne pas les distribuer tant que l'équipe pédagogique ne s'est pas approprié l'outil.

3 enseignantes ont été ou sont en cours de formation aujourd'hui. Une réflexion est menée sur la meilleure façon d'exploiter l'outil en complément de la pédagogie de maternelle (plus orale qu'écrite).

Une classe nomade (tablettes), telle que proposée en élémentaire, a été demandée par l'équipe enseignante afin de permettre une plus grande utilisation du numérique en classe.

## Les sorties



vendredi 22 novembre : **photos** individuelles

mardi 3 décembre : **spectacle de Noël** offert par la mairie à l'auditorium du conservatoire ou à l'école Anatole France en car courant décembre: **gôûter de Noël** pour les élèves.

mardi 14 janvier : **Galette des rois**, les parents sont invités dans les classes à partir de 18h

jeudi 6 février : **spectacle des 3 Chardons** « Anga, fils du feu » en 3 séances à l'école

mardi 11 mars : **Atelier du musée Bourdelle** pour les GS (en classe)

jeudi 13 mars : **Aquarium de Paris** en car pour les classes de PS/MS, MS, MS/GS

jeudi 27 mars : **Château de Breteuil** en car pour les classes de GS1 et GS2

avril / mai : un **3<sup>ème</sup> spectacle**, à définir

mai / juin : **Bergerie de Rambouillet** en car pour les PS1 et PS2 (ferme et promenade en calèche)

jeudi 5 juin : **Chorale** à 18h, l'auditorium a été demandé

mardi 1er juillet : **Kermesse**

⇒ la demande de la FCPE de préférer un vendredi n'a pas été entendue, pour cause de nettoyage de la classe le lendemain

Des sorties complémentaires à **Vaupréux** auront lieu sur le 2<sup>ème</sup> semestre.

Le **comité des fêtes**, ouvert à tous les parents, va être reconduit pour cette année. Une communication sera faite de la part de Mme Bernard invitant les parents à participer. Une 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu en janvier – date à préciser. Les enseignantes sont intéressées pour y participer également et sont les bienvenues.

## Points Divers



- Les cas d'**irrespect** et de **violence** soulevées au conseil d'école de mars 2013 se sont beaucoup améliorés cette année d'après l'équipe pédagogique.

- Début octobre, environ 10 manteaux ont été volés dans l'enceinte de l'école. Le Clavim a renforcé sa vigilance.

- La **visite cantine** par les représentants des parents d'élèves aura lieu fin novembre. Mme Bernard autorise cette visite. Une demande d'autorisation est également en cours auprès de M. Knusmann.

- Le bilan 2012/2013 de la **coopérative scolaire** sera transmis par mail aux représentants des parents d'élèves rapidement.

- L'équipe pédagogique discute du renouvellement cette année de l'atelier des P'tits sauveteurs pour cette année et contactera la Protection Civile sous peu.

**N'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre sur notre blog pour plus d'informations sur l'école, sur la réforme des rythmes scolaires, ou sur d'autres sujets, notamment ceux évoqués notamment lors de ce conseil d'école.**

**L'équipe FCPE reste à votre écoute et à votre disposition**

[www.fcpeimm.org](http://www.fcpeimm.org)

[fcpemariemavingt@gmail.com](mailto:fcpemariemavingt@gmail.com)

06.87.85.57.78 / 06.62.64.83.78